

Cahier des charges relatif à la prestation GPEC dans les TPE

Dispositions générales relatives au prestataire

Il est rappelé que les opérateurs qui doivent être privilégiés sont des organismes disposant :

- d'une couverture de l'ensemble du territoire métropolitain
- d'une forte expérience et d'une maîtrise avérée des réalités économiques, technologiques, juridiques et sociales de la branche des services de l'automobile
- d'un outil de diagnostic des compétences fiable et reconnu.

En tout état de cause, tout opérateur doit respecter le cahier des charges ci-après.

Contenu de la prestation

a) Objectif de la prestation

La prestation, objet du présent cahier des charges, vise l'accompagnement de l'entreprise dans l'identification et le traitement de ses problèmes en matière de gestion des emplois et des compétences face aux évolutions de son environnement économique, réglementaire, technologique et démographique.

b) Le déroulement de la prestation : trois phases

1/ Recueil des données

Le recueil des données concerne les domaines présentés ci-dessous.

Domaine examiné	Descriptif	Méthodologie de recueil/d'analyse
<i>Les emplois existants dans l'entreprise en référence au RNQSA et leur organisation</i>	Identification des qualifications présentes dans l'entreprise, des classifications correspondantes, des activités de travail et du contexte de réalisation de ces activités. Repérage de l'organigramme.	Entretiens avec le chef d'entreprise et avec les salariés.
<i>Les caractéristiques de la population salariée</i>	Recueil des éléments concernant: <ul style="list-style-type: none">- Les âges- Les parcours professionnels- Les formations initiales- Les formations complémentaires- Les types de contrat de travail	Entretiens avec le chef d'entreprise voire avec l'administratif. Entretiens et questionnaires auprès des salariés.
<i>Les compétences individuelles</i>	Identification des compétences existantes Repérage des potentiels.	Entretiens avec le chef d'entreprise et les salariés complétés, si nécessaire, d'un questionnaire en ligne

Domaine examiné	Descriptif	Méthodologie de recueil/d'analyse
Les pratiques de gestion des emplois et des compétences	Recueil des données relatives : <ul style="list-style-type: none"> - au recrutement (processus, type de contrat, intégration...) - à la mise en place des entretiens professionnels - au système de reconnaissance en place - aux méthodes de management en vigueur - à la formation (gestion des fonds, élaboration du plan de formation,) - à la gestion des carrières et des compétences (parcours professionnels, mobilité, polyvalence...) 	Entretien avec le chef d'entreprise, les salariés, l'administratif et le ou les managers éventuels. Observations de terrain.

2/ Analyse et Diagnostic

Cette phase, réalisée par le prestataire hors de l'entreprise, consiste en la production d'un rapport comprenant :

- un diagnostic issu de la consolidation et de l'analyse des données recueillies.
- à partir de ce diagnostic, des préconisations adaptées aux situations spécifiques à l'entreprise comme par exemple celles figurant dans le tableau ci-après.

Domaine de préconisations	Descriptif
La mise en conformité des emplois existants avec le RNQSA	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en adéquation des compétences des collaborateurs avec les fiches de poste. - Elaboration et mise en conformité des fiches de poste avec le RNQSA
Le recrutement	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins en recrutement (nature des postes à pourvoir et types de contrats de travail à envisager) au regard, notamment, des évolutions du secteur. - Conseils relatifs aux modalités de recrutement
L'accompagnement des pratiques de l'entreprise en matière de gestion des emplois et des compétences.	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à la mise en place des entretiens professionnels - Conseils relatifs aux parcours professionnels des salariés et à la gestion de la polyvalence - Prise en compte des contraintes réglementaires.
La formation des salariés	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du plan de formation - Proposition en matière d'accès à la certification des salariés (CQP, VAE...).

Ces préconisations tiennent compte des données nationales et régionales fournies par l'Observatoire des Métiers et des Qualifications de la branche des Services de l'Automobile.

3/ Conseil dans l'entreprise

Réalisée dans l'entreprise par le prestataire, cette phase vise à :

- expliciter au chef d'entreprise le rapport de diagnostic
- présenter les préconisations et les traduire en un plan d'actions opérationnel.

Une mise en perspective sur des services dérivés (recrutement, actions de formation, actions de certification...) ou sur des prestations connexes (conseil en organisation, conseil en création ou développement d'activités...), dans le cadre d'un projet d'entreprise, pourra être évoquée lors de cette phase.